SANTÉCLAIR
Société anonyme au capital de 4 235 788,89 euros
Siège social : 7 mail Pablo Picasso – 44046 Nantes
428 704 977 RCS Nantes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 29 JUIN 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-neuf juin, à 12 heures,

Les actionnaires de la société SANTÉCLAIR, société anonyme au capital de 4 235 788,89 euros, divisé en 581 041 actions, se sont réunis en assemblée générale mixte, au 66 Avenue du Maine – 75014 Paris, sur convocation du conseil d'administration suivant lettre simple du 15 juin 2026 adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie THOOL en sa qualité de présidente du Conseil d'administration.

L'actionnaire ALLIANZ FRANCE représenté par Monsieur Benoît Courmont, présent et acceptant est appelé comme scrutateur.

Madame Virginie REBILLON est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que compte tenu des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote, le quorum requis pour que l'assemblée puisse délibérer étant d'un cinquième des actions ayant le droit de vote pour les résolutions relevant de sa partie ordinaire et du quart des actions ayant le droit de vote pour celles relevant de sa partie extraordinaire, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

****

[…]

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION
Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que celui du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes annuels faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 1 904 031 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 40 000 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 13 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 1 904 031 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 904 031 €
0,20% à la réserve légale :	3 803 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	8 859 090 €
Montant du report à nouveau après affectation :	10 759 318 €
Montant de la réserve légale après affectation :	423 579 €

L'assemblée générale prend acte, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

2021 – Pas de distribution de dividende
2022– Pas de distribution de dividende
2023– Pas de distribution de dividende

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[…]

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

SEPTIEME RESOLUTION
Modification apportée à l'article 5 des statuts – « Objet – Raison d'être »

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration,

décide de modifier l'article 5 *« Objet – Raison d'être »*, par le texte suivant :

« ARTICLE 5 – OBJET – RAISON D'ETRE

[…]

- ***Raison d'être***

Santéclair veut contribuer à ce que chacun puisse bénéficier de conseils et de soins de santé de qualité, les plus efficaces, les plus appropriés à son état, les mieux adaptés à son contexte de vie, à un prix juste et apporter ainsi une contribution clé au système de santé, à la protection sociale pour l'ensemble des citoyens.

Pour ce faire, Santéclair entend participer à l'amélioration générale du système de santé en luttant contre les inégalités en matière de santé et d'accès aux soins qu'elles soient sociales, cognitives ou géographiques.

A l'appui de cette ambition, Santéclair prend vis à vis de ses parties constituantes et prenantes les engagements suivants :

- *Créer des synergies entre nos parties prenantes (assurés, PS et partenaires, OCAM) profitables à l'accès aux soins.*

- *Être un levier de modération économique au profit du plus grand nombre tout en promouvant une vision exigeante et éthique du soin et de la santé.*

- *Accompagner les assurés et les partenaires dans la transformation digitale du système de santé.*

- *Favoriser les soins de proximité tout en proposant des solutions alternatives lorsque l'accès aux soins est insuffisant.*

- *Maintenir les compétences et l'expertise des collaborateurs de Santéclair pour mieux orienter les Français dans le système de soin. »*

HUITIEME RESOLUTION
Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs à la société SAB FORMALITES dont le siège social est sis 23 Rue du Roule, 75001 Paris, à l'effet d'effectuer tous dépôts ou publications et remplir toutes formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

****

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Mme Virginie REBILLON
Secrétaire de séance



SA SANTECLAIR

7 Mail Pablo Picasso
44046 NANTES CEDEX 1

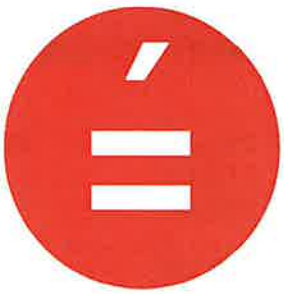
Etats de synthèse

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Certifiés conformes par le Directeur général
M. Christian ACKNIN

Sommaire

1. Bilan **1**
Bilan 2
2. Compte de résultat **4**
Compte de résultat 5
3. Annexe **7**
Règles et méthodes comptables 8
Notes sur le bilan 12
Notes sur le compte de résultat 23
Autres informations 26
Bilan au 31/12/2024 27
Compte de résultat au 31/12/2024 29



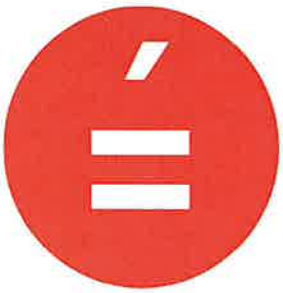
Bilan

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	14 478 386	11 831 299	2 647 087	2 755 443
Concessions, brevets et droits assimilés	1 902 531	1 831 216	71 315	228 086
Immob. en cours / Avances et acomptes	2 166 988		2 166 988	1 539 279
Immobilisations corporelles				
Terrains	95 660		95 660	95 660
Constructions	172 188	17 579	154 609	160 887
Install. techniques, matériel et outillage	186 184	124 576	61 608	88 205
Autres immobilisations corporelles	4 878 343	4 503 851	374 492	738 513
Immobilisations financières				
Participations	800 070	500 070	300 000	800 070
Autres titres immobilisés	505 000	200 000	305 000	505 000
Prêts	806 113	170 229	635 884	641 479
Autres immobilisations financières	394 450	7 177	387 273	404 855
Total actif immobilisé (III)	**26 385 913**	**19 185 997**	**7 199 916**	**7 957 477**
Stocks et en-cours				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 264 805	353 540	2 911 265	3 169 372
Autres créances	758 317		758 317	882 259
Charges constatées d'avance	1 340 644		1 340 644	1 303 712
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	1 833 307	155 603	1 677 704	1 833 307
Disponibilités	15 622 969		15 622 969	13 852 978
Total actif circulant (IV)	**22 820 042**	**509 143**	**22 310 899**	**21 041 628**
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**49 205 955**	**19 695 140**	**29 510 815**	**28 999 105**

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	4 235 789	4 197 764
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 524 946	4 262 999
Réserves		
Réserve légale	419 776	413 995
Réserves réglementées	4 021	4 021
Report à nouveau	8 859 090	6 815 638
Résultat de l'exercice	**1 904 031**	**2 049 232**
Total capitaux propres (I)	**19 947 653**	**17 743 650**
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques	159 804	
Provisions pour charges	633 400	822 896
Total des provisions (II)	**793 204**	**822 896**
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	151 278	177 102
Emprunts et dettes financières diverses	23 186	23 186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 201 355	4 453 863
Personnel	2 430 003	2 632 253
Organismes sociaux	1 491 572	1 492 262
Etat, Impôts sur les bénéfices		465 612
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	605 368	565 153
Autres dettes fiscales et sociales	114 362	122 542
Dettes fiscales et sociales	4 641 305	5 277 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	430 285	319 769
Autres dettes	322 549	180 817
Total des dettes (III)	**8 769 958**	**10 432 559**
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	29 510 815	28 999 105



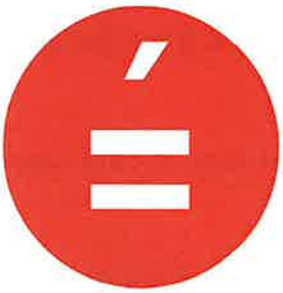
Compte de résultat

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Production vendue	34 498 357	100,00	34 034 005	100,00	464 352	1,36
Montant net du chiffre d'affaires	**34 498 357**	**100,00**	**34 034 005**	**100,00**	**464 352**	**1,36**
Production immobilisée	687 232	1,99	673 851	1,98	13 382	1,99
Reprises sur amort., dép. et provisions	919 454	2,67	1 430 988	4,20	-511 534	-35,75
Produits des cessions d'immobilisations	12 250	0,04			12 250	
Autres produits	648 364	1,88	272 616	0,80	375 747	137,83
Total des produits d'exploitation (I)	**36 765 657**	**106,57**	**36 411 460**	**106,99**	**354 197**	**0,97**
Charges d'exploitation						
Autres achats & charges externes	10 805 049	31,32	10 804 061	31,74	988	0,01
Impôts, taxes et vers. assim.	576 218	1,67	585 543	1,72	-9 325	-1,59
Salaires	13 491 725	39,11	13 166 503	38,69	325 222	2,47
Cotisations sociales	5 423 960	15,72	5 579 494	16,39	-155 534	-2,79
Dotations aux amort. et aux dépréciations	2 290 669	6,64	2 421 954	7,12	-131 284	-5,42
Sur immob. : dotations aux amort.	2 258 675	6,55	2 327 652	6,84	-68 976	-2,96
Sur actif circulant : dotations aux dép.	31 994	0,09	94 302	0,28	-62 308	-66,07
Dotations aux provisions	793 204	2,30	822 896	2,42	-29 692	-3,61
Valeurs comptables des immob. cédées	27 189	0,08			27 189	
Autres charges	64 263	0,19	113 187	0,33	-48 924	-43,22
Total des charges d'exploitation (II)	**33 472 276**	**97,03**	**33 493 637**	**98,41**	**-21 361**	**-0,06**
Résultat d'exploitation (I - II)	**3 293 381**	**9,55**	**2 917 823**	**8,57**	**375 558**	**12,87**
Quote-part sur op. faites en commun						
Produits financiers						
De participations			452 998	1,33	-452 998	-100,00
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.	443 048	1,28	31 741	0,09	411 307	1 295,82
Différences positives de change			11		-11	-100,00
Produits des cessions d'immob. financières			67 426	0,20	-67 426	-100,00
Total des produits financiers (V)	**443 048**	**1,28**	**552 176**	**1,62**	**-109 235**	**-19,78**
Charges financières						
Dotations aux amort. dépréciations et provision	1 025 902	2,97			1 025 902	
Intérêts et charges assimilées	1 097		7 397	0,02	-6 300	-85,16
Différences négatives de change	106		45		61	135,56
Total des charges financières (VI)	**1 027 106**	**2,98**	**7 442**	**0,02**	**1 019 557**	**NS**
Résultat financier (V - VI)	**-584 058**	**-1,69**	**544 734**	**1,60**	**-1 128 792**	**-207,22**
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	**2 709 323**	**7,85**	**3 462 557**	**10,17**	**-753 234**	**-21,75**
Produits exceptionnels (VII)			35 287	0,10	-35 287	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)			374 906	1,10	-374 906	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			**-339 619**	**-1,00**	**339 619**	**-100,00**
Participation des salariés (IX)	233 158	0,68	359 573	1,06	-126 415	-35,16
Impôts sur les bénéfices (X)	572 134	1,66	714 132	2,10	-141 998	-19,88

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des produits (I + III + V + VII)	37 208 599	107,86	36 998 923	108,71	209 676	0,57
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	35 304 568	102,34	34 949 690	102,69	354 877	1,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 904 031	5,52	2 049 232	6,02	-145 202	-7,09



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SANTECLAIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 29 510 815 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 904 031 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.
Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Règles et méthodes comptables

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

D'une manière générale, les immobilisations sont susceptibles de faire l'objet de dépréciations, lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, ou d'amortissements exceptionnels, notamment lorsque le cycle d'exploitation apparaît accéléré.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Règles et méthodes comptables

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- Taux d'actualisation : 4,18%
- Taux de croissance des salaires : 3,00%
- Age de départ à la retraite :
Employés et agents de maîtrise : 64 ans
Cadres intégrés et cadres autonomes : 67 ans
- Taux de charges sociales :
Cadres: 48,13%
Non-cadres : 39,10%
- Taux de rotation :
Entre 16 et 29 ans : 14,90%
Entre 30 et 39 ans : 6,20%
Entre 40 et 55 ans : 4,20%
Entre 56 et 67 ans : 0,00%
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TD 2021

Règles et méthodes

Tableau d'analyse de changement de règlementation comptable

Pour satisfaire à la présentation des comptes du règlement ANC 2022-06, des retraitements ont été effectués sur l'exercice 2024 :

Changement de réglementation comptable					
	Postes du compte de résultat impactés	**Opérations concernées**	**Exercice N-1**	**Impact de la nouvelle règlementation**	**Exercice N-1 retraité selon la nouvelle méthode**
Présentation du changement de règlementation comptable affectant l'entité	**Reprises sur amort., dép. et provisions**	Reclassement des transferts de charges	0	373 489	1 430 988
		Reclassement des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	1 057 499	
	Production Immobilisée	Reclassement de la production immobilisée	0	673 851	673 851
	Autres produits	Reclassement des transferts de charges, de la production immobilisée et des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 377 455	(2 104 839)	272 616
Total			2 377 455	0	2 377 455

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

(en euros) **Cadre A : immobilisations**	**Valeur brute**	**Augmentations**				
		Virements		**Entrées**		
	En début d'exercice	**De poste à poste**	**Provenant de l'actif circulant**	**Acquisitions**	**Apports**	**Créations**
Frais d'établissement et de développement	13 259 233	1 014 060		437 018		66 435
TOTAL 1	**13 259 233**	**1 014 060**	**0**	**437 018**	**0**	**66 435**
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 395 303	39 783		1 067 479		620 797
TOTAL 2	**3 395 303**	**39 783**	**0**	**1 067 479**	**0**	**620 797**
Terrains	95 660					
Constructions sur sol propre	172 188					
Constructions sur sol d'autrui						
Constructions, installations générales, agencement.						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	186 184					
Installations générales, agencements, aménagements. divers	1 541 886			1 957		
Autres matériels de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 331 343			5 407		
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL 3	**5 327 261**	**0**	**0**	**7 364**	**0**	**0**
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	800 070					
Autres titres immobilisés	505 000					
Prêts et autres immobilisations financières	1 053 511			172 051		
TOTAL 4	**2 358 581**	**0**	**0**	**172 051**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)	**24 340 378**	**1 053 843**		**1 683 912**	**0**	**687 232**

Notes sur le bilan

(en euros) Cadre B	Immobilisations	Diminutions					Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice
		Virements		Sorties			
		De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors services	
Frais d'établissement et de développement						298 360	14 478 386
TOTAL 1		**0**	**0**	**0**	**0**	**298 360**	**14 478 386**
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 053 843					4 069 519
TOTAL 2		**1 053 843**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 069 519**
Terrains							95 660
Constructions	• sur sol propre						172 188
	• sur sol d'autrui						
	• Inst. gales., agencts. et am. const.						
Installations techniques matériel et outillage							186 184
Autres immobilisations corporelles	• Inst. gales., agencts., aménagement divers						1 543 843
	• Matériel de transport						
	• Matériel de bureau & informatique			2 250			3 334 500
	• Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances & acomptes							
TOTAL 3		**0**	**0**	**2 250**	**0**	**0**	**5 332 375**
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							800 070
Autres titres immobilisés							505 000
Prêts & autres immobilisations financières						25 000	1 200 562
TOTAL 4		**0**	**0**	**0**	**0**	**25 000**	**2 505 632**
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)		**1 053 843**	**0**	**2 250**	**0**	**323 360**	**26 385 912**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

(en euros) Cadre A		Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Situations et mouvements de l'exercice			
Immobilisations amortissables				Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		3 à 4 ans	Linéaire	10 503 791	1 653 318	325 810	11 831 299
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		3 à 5 ans	Linéaire	1 627 938	203 277		1 831 216
TOTAL 1				**12 131 729**	**1 856 596**	**325 810**	**13 662 515**
Terrains							
Constructions	• sur sol propre	10 à 50 ans	Linéaire	11 301	6 278		17 579
	• sur sol d'autrui						
	• installations générales						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 à 10 ans	Linéaire	97 979	26 598		124 576
Autres immobilisations corporelles	• installations générales	5 à 15 ans	Linéaire	1 254 801	92 056		1 346 857
	• matériel de transport						
	• matériel de bureau et info, mobilier	3 à 6 ans	Linéaire	2 879 915	277 148	69	3 156 994
	• emballages récupérables						
TOTAL 2				**4 243 995**	**402 080**	**69**	**4 646 006**
TOTAL GENERAL (1 + 2)				**16 375 724**	**2 258 675**	**325 879**	**18 308 521**

Les augmentations d'amortissement comprennent 147 300 euros de dotation aux amortissements à des fins de régularisation.

	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Ventilation des dotations				
Immobilisations incorporelles		1 856 596		
Immobilisations corporelles		402 080		
Dotations de l'exercice		2 258 675		

Notes sur le bilan

(en euros) Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
Immobilisations amortissables		**Eléments transférés à l'actif circulant**	**Eléments cédés**	**Eléments mis hors services**
Frais d'établissement et de développement				325 810
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL 1				
Terrains				
Constructions	• sur sol propre			
	• sur sol d'autrui			
	• installations générales			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	• installations générales			
	• matériel de transport			
	• matériel de bureau et inform, mobilier		62	7
	• emballages récupérables			
TOTAL 2			**62**	**325 817**
TOTAL GENERAL (1 + 2)			**62**	**325 817**

Les diminutions d'amortissement d'éléments mis hors services comprennent 27 457 euros de reprises d'amortissements à des fins de régularisation.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)						
- Participations (détenues entre 10 et 50%)						
TEMEOO 59120 LOOS	-314 830	14,28	300 000	300 000		-42 947
CARIANS 75014 PARIS	-2 123 159	10,85	500 070	0	300 000	-222 855

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	800 070	300 000	300 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Titre CARIANS :

Une dépréciation a été constatée pour la participation détenue dans la société CARIANS à 100% de la valeur comptable. Également, une dépréciation a été constatée à hauteur de 40% des obligations acquises dans cette même société, compte-tenu du non-remboursement de celles-ci à date d'échéance. Les intérêts inhérents ont été dépréciés à 100%.

Titres TEMEOO :

SANTECLAIR est entrée au capital de la société TEMEOO au cours de l'exercice 2024. Les comptes 2025 de la société sont en phases avec les prévisions. En conséquence, aucune dépréciation n'est constatée dans les comptes de SANTECLAIR.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 564 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	806 113	170 229	635 884
Autres	394 450		394 450
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 264 805	3 264 805	
Autres	758 317	758 317	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	1 340 644	1 340 644	
Total	**6 564 328**	**5 533 995**	**1 030 333**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 353 540 euros. Une dépréciation a été comptabilisée sur l'exercice pour un montant total de 31 994 euros. Parallèlement, une reprise de provision a été constatée pour 69 100 euros suite aux règlements de créances par des clients.

Produits à recevoir

	Montant
AUTRES CREANCES IMMOBILISEES - PRET	170 229
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 738 728
INTERETS CAT	103 473
Total	**2 012 430**

Notes sur le bilan

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 477 664 euros pour une valeur comptable de 633 256 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 155 603 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
FCP KEYS SELECTION	633 256	477 664		155 603
TOTAL	633 256	477 664		155 603

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises). Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés (convertis au cours de clôture pour les VMP en devises).

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 155 603 euros.

Dépréciation des actifs

Dépréciation des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 177	870 299		877 476
Stocks et en-cours				
Créances	390 647	187 597	69 100	509 143
Total	397 824	1 057 896	69 100	1 386 619

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 235 788,89 euros décomposé en 581 041 titres d'une valeur nominale de 7,29 euros.

La société a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 5 216 actions suite à l'entrée d'un nouvel actionnaire.

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice				
	Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre d'actions à la clôture de l'exercice
Actions	575 825	5 216		581 041

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
COVEA COOPERATIONS 72000 LE MANS	47,74	277 394,00
ALLIANZ FRANCE 75002 PARIS	47,74	277 394,00
SA MGP SANTE 75010 PARIS	3,62	21 037,00
MUTUELLE DU SOLEIL 06005 NICE	0,89	5 216,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 815 638
Résultat de l'exercice précédent	2 049 232
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**8 864 871**
Affectations aux réserves	5 781
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	8 859 090
Total des affectations	**8 864 871**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	4 197 764		38 025		4 235 789
Primes d'émission	4 262 999		261 948		4 524 946
Réserve légale	413 995	5 781	5 781		419 776
Réserves réglementées	4 021				4 021
Report à Nouveau	6 815 638	2 043 451	2 043 451		8 859 090
Résultat de l'exercice	2 049 232	-2 049 232	1 904 031	2 049 232	1 904 031
Total Capitaux Propres	**17 743 650**		**4 253 236**	**2 049 232**	**19 947 653**

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges		159 804			159 804
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	701 900	633 400		701 900	633 400
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	120 996		120 996		
Total	**822 896**	**793 204**	**120 996**	**701 900**	**793 204**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		793 204	120 996	701 900	
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 769 958 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	151 278	25 995	105 283	20 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	23 186		23 186	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 201 355	3 201 355		
Dettes fiscales et sociales	4 641 305	4 641 305		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	430 285	430 285		
Autres dettes (**)	322 549	322 549		
Produits constatés d'avance				
Total	8 769 958	8 621 489	128 469	20 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 819			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	1 003 335
INT COURUS / EMPRUNTS	34
PROVISION - CONGES PAYES	1 428 994
PROVISION - PARTICIPATION SALARIES	233 158
PROVISION - PRIMES	280 255
CHARGES SUR CONGES PAYES	600 177
AUTRES CHARGES A PAYER	170 118
TAXE APPRENTISSAGE	36 652
CET (CVAE / CFE)	4 254
TVTS	6 523
C3S (RSI)	26 402
Total	**3 789 902**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 340 644		
Total	**1 340 644**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	33 714 484		33 714 484
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	783 873		783 873
TOTAL	34 498 357		34 498 357

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	PricewaterhouseCoopers Audit
Honoraires afférents à la certification des comptes	20 136
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	20 136

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	2 533 598
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	48 245
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	13 020
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**1 904 031**
+ Impôts sur les bénéfices	633 399
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	61 265
Résultat avant impôt	**2 476 165**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**2 476 165**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant *	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 709 323	572 134	2 137 189
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	233 158		233 158
Résultat comptable	**2 476 165**	**572 134**	**1 904 031**
* comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Crédits et réductions d'impôts

Crédits d'impôts	
Libellé	**Montant**
Crédit d'impôt famille	48 245
Réduction d'impôt mécénat	13 020
Total	**61 265**

Effectif

Effectif moyen du personnel : 354 personnes.

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
CADRES	109
ETAM	245
Total	**354**

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

L'information relative aux rémunérations allouées aux membres de la Direction en raison de leur fonction n'est pas communiquée car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 633 400 euros.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 633 400 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.